

Qui sommes-nous ?

L'AFPA

L'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes est le 1^{er} organisme de formation qualifiante en France

- 4 500 formateurs
- Des campus partout en France
- 180 000 stagiaires formés chaque année
- Des possibilités d'hébergement

www.afpa.fr

Vos contacts AFPA

Vos contacts Emploi

www.emploi.afpa.fr



Préparez votre emploi de demain

**Demandeurs
d'emploi**

De la formation
à l'emploi
nous vous
accompagnons,
pas à pas



Vous êtes en recherche d'emploi ?

Nous vous accompagnons pas à pas jusqu'à l'emploi

Grâce à notre connaissance des besoins précis des entreprises, nous vous proposons un parcours de formation personnalisé sur des secteurs qui recrutent actuellement dans votre région.

Du sur-mesure pour rendre votre profil attractif en moins de 3 mois !

Faire le point

Lors d'un entretien, le chargé de recrutement de l'AFPA vous aidera à construire votre parcours, en fonction de vos acquis, de vos objectifs et du secteur d'activité qui vous intéresse. Ce dispositif est particulièrement souple puisque vous ne suivez que les modules dont vous avez besoin.

Accompagnement renforcé dans votre recherche d'emploi

Préparez-vous grâce à une formation personnalisée.

Comment faire le bon choix ?

AGEFOS PME et l'AFPA ont conçu pour vous un programme d'accès à l'emploi. L'AFPA vous prépare à acquérir ces compétences grâce à un programme ciblé et personnalisé. Vous pourrez ainsi postuler en toute confiance.

Comment se déroule la formation ?

L'AFPA s'engage à vous former sur les offres d'emploi que proposent les entreprises de votre région.

La formation se déroule en 3 étapes :

- un module commun pour acquérir les compétences clés en 140 heures ;
- des modules métier pour acquérir les compétences spécifiques à votre future activité en 175 heures ;
- un accompagnement renforcé dans votre recherche d'emploi, jusqu'à 6 mois après la fin de votre formation.

L'AFPA vous donne toutes les clés pour réussir en entreprise et être efficace dans votre métier.

De nombreux secteurs d'activité recrutent !

Que se passe-t-il à l'issue de la formation ?

Vous avez acquis de nouvelles compétences : votre formateur les valide avec vous. Votre passeport « **Mes compétences** » synthétise l'ensemble de votre parcours.

Plusieurs perspectives s'offrent à vous

- **Un emploi à la sortie**
Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi et d'une préparation à l'entretien d'embauche, assuré jusqu'à 6 mois après la fin de votre formation. Votre CV est désormais diffusable à des entreprises.
- **Une formation qualifiante via un contrat de professionnalisation**
- **Une formation qualifiante prescrite par Pôle emploi**

Suis-je indemnisé pendant la formation ?

En tant que demandeur d'emploi, si vous êtes indemnisé par Pôle emploi, vous le restez pendant toute la formation.

Sinon renseignez-vous auprès de votre conseiller référent Pôle emploi.